



Note du 24/07/2025

LA STRATEGIE EUROPEENNE SUR L'EAU

Une approche transversale

La Commission européenne a adopté, le 4 juin 2025, une Stratégie pour la résilience de l'eau en Europe qui s'inscrit dans une perspective de long terme à l'horizon 2050. Cette stratégie répond à l'urgence climatique, à la pression croissante sur les ressources en eau, et aux besoins d'une transition écologique équitable et compétitive.

Elle repose sur trois objectifs fondamentaux. Le premier est de restaurer et de protéger le cycle naturel de l'eau. Cela implique une meilleure gestion des écosystèmes (zones humides, sols, forêts) afin qu'ils retrouvent leur rôle d'éponge naturelle, capable de stocker, purifier et redistribuer l'eau. La Commission entend aussi lutter plus efficacement contre la pollution de l'eau, notamment en ciblant les substances dangereuses comme les PFAS ou les nitrates.

Le deuxième objectif est de construire une économie européenne intelligente vis-à-vis de l'eau. Cela signifie que tous les secteurs économiques devront adopter des pratiques plus sobres, plus efficaces, et favoriser la réutilisation des eaux usées, limiter les fuites, tout en intégrant la gestion de l'eau dans leurs investissements et dans la planification du territoire.

Enfin, le troisième objectif vise à garantir, pour tous les citoyens européens, un accès sûr, propre et abordable à l'eau potable et à l'assainissement, en renforçant les infrastructures, et en développant des outils de sensibilisation et de transparence sur la consommation et les prix.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, la Commission a prévu une série de mesures articulées autour de cinq axes d'action :

Tout d'abord, sur le plan de la gouvernance, elle lancera des dialogues structurés avec les États membres pour améliorer l'application des lois existantes (comme la Directive-cadre sur l'eau ou la Directive sur les inondations), renforcer la coopération entre pays dans les bassins fluviaux transfrontaliers, et intégrer pleinement la gestion de l'eau dans les politiques d'aménagement du territoire. À ce titre, la stratégie prévoit un soutien explicite aux coopérations transfrontalières dans les bassins partagés, notamment à travers le programme Interreg. La Commission favorisera le partage de bonnes pratiques en réunissant régulièrement autorités locales, régions, et agences de l'eau.

Ensuite, un volet essentiel concerne les investissements. La Commission veut accélérer et intensifier les dépenses publiques et privées en faveur de la gestion de l'eau, en particulier pour moderniser les réseaux, stocker l'eau intelligemment et développer des solutions innovantes. Elle s'appuiera sur des instruments comme les fonds de cohésion, un nouveau programme de la Banque européenne d'investissement dédié à l'eau, ainsi qu'un « accélérateur d'investissement » (Water Resilience Investment Accelerator) ciblant des projets pilotes.

Le troisième pilier de la mise en œuvre est la numérisation : l'Union veut tirer parti des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et des données satellitaires pour améliorer la prévision des sécheresses et inondations, optimiser les infrastructures, et fournir aux autorités et aux citoyens des outils d'aide à la décision. Par ailleurs, l'innovation et la formation seront également centrales. La stratégie prévoit la création d'une Académie européenne de l'eau, d'une alliance industrielle dédiée, et d'un cluster européen d'innovation (KIC) dans le domaine de l'eau, de la mer et de l'environnement.

Enfin, l'Union veut renforcer sa capacité de réaction et de prévention face aux risques : cela passe par une meilleure anticipation des catastrophes, des systèmes d'alerte renforcés, une sécurisation des infrastructures critiques, et une sensibilisation accrue des populations aux enjeux liés à l'eau.

Le déploiement ambitieux d'instruments financiers

Pour soutenir cette ambition, la Commission européenne prévoit des financements conséquents, qui doivent combler un déficit d'investissement estimé à 23 milliards d'euros par an dans le domaine de l'eau. Aujourd'hui, l'ensemble des investissements publics et privés dans l'eau atteint environ 55 milliards d'euros par an (valeur 2022), mais cela reste insuffisant pour atteindre les objectifs législatifs existants.

La stratégie mobilise donc de nombreux outils financiers : le programme de la Banque européenne d'investissement consacré à l'eau prévoit à lui seul plus de 15 milliards d'euros entre 2025 et 2027 (prêts). En outre, les fonds structurels de l'Union européenne (au titre de la politique européenne de cohésion) pourront être réorientés vers des projets liés à la résilience hydrique, avec un taux de cofinancement plus important.

La stratégie mise également sur les partenariats public-privé, en particulier pour financer des technologies critiques comme le refroidissement sans eau, le dessalement durable, ou la détection et l'élimination des polluants persistants. Des mécanismes d'innovation financière seront aussi promus, comme les crédits nature, les obligations vertes et les modèles « water-as-a-service » qui visent à structurer un marché autour des services écosystémiques liés à l'eau.

En parallèle des actions au sein de l'Union, la stratégie intègre une dimension internationale majeure à travers le programme Global Gateway. Ce programme vise à renforcer les partenariats mondiaux sur les enjeux liés à l'eau, tout en promouvant les valeurs et technologies européennes. À travers cette initiative, l'Union mobilisera plus de 1,2 milliard d'euros pour soutenir la gouvernance, les connaissances et les investissements dans 18 grands bassins hydrographiques transfrontaliers, répartis dans 47 pays d'Afrique et d'Asie centrale. Ces financements appuieront des projets stratégiques, comme le programme « Blue Africa » ou le Fonds international pour la mer d'Aral.

S'agissant du calendrier, la stratégie prévoit une montée en puissance progressive entre 2025 et 2030. Dès 2025, les dialogues avec les États membres commenceront, accompagnés de mesures pour réduire les pertes dans les réseaux de distribution, soutenir la modernisation des infrastructures, et promouvoir des projets pilotes dans l'industrie. En 2026, plusieurs initiatives structurantes verront le jour : un plan d'action européen pour la numérisation du secteur de l'eau, une Académie de l'eau, une stratégie de recherche et d'innovation, ainsi qu'un cluster européen de la connaissance sur l'eau et la mer. La révision de la directive sur la stratégie marine est prévue pour 2027. La Commission entend également proposer des standards minimaux de performance hydrique pour les centres de données, évaluer l'efficacité de la réglementation sur la réutilisation de l'eau d'ici 2028, et mettre à disposition des administrations nationales un "jumeau numérique" permettant de simuler les impacts futurs du changement climatique sur les ressources en eau, d'ici 2030. Ainsi, la stratégie s'inscrit dans une dynamique d'action progressive, mais structurée, qui doit permettre à l'Europe de répondre aux défis climatiques, environnementaux et sociaux liés à l'eau tout en préservant sa compétitivité.

L'objectif de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable

La réduction des fuites d'eau constitue une priorité claire dans la stratégie européenne pour la résilience de l'eau. En effet, les pertes dans les réseaux de distribution d'eau représentent un gaspillage massif d'une ressource devenue critique en raison du changement climatique, de la pollution et de la croissance de la demande.

Selon les données européennes, les pertes en eau potable dans les réseaux varient considérablement d'un État membre à l'autre, allant de 8% à plus de 50%. Ces pertes, qualifiées de « fuites », sont souvent liées à des infrastructures vétustes, mal entretenues ou insuffisamment surveillées, et représentent à la fois un coût environnemental, économique et social.

Pour y remédier, la Commission européenne entend renforcer les exigences prévues par la Directive sur l'eau potable récemment révisée. Cette directive demande désormais à chaque État membre de mesurer le taux de perte dans les réseaux de distribution, et d'atteindre un seuil de référence commun

à l'échelle de l'UE qui sera fixé d'ici 2028. Les États qui dépasseront ce seuil devront, à partir de 2030, mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour la réduction des fuites.

En complément de ces obligations réglementaires, la stratégie prévoit plusieurs mesures de soutien. L'UE encouragera le déploiement généralisé de compteurs intelligents permettant de suivre en temps réel la consommation et de détecter les fuites rapidement. Des outils de télédétection, d'analyse par intelligence artificielle, ou encore des capteurs IoT seront promus pour optimiser la surveillance des réseaux. Ces technologies permettront également aux gestionnaires d'infrastructures de mieux cibler leurs investissements de rénovation, là où les pertes sont les plus importantes.

Par ailleurs, la réorientation des fonds de cohésion permettra de financer la modernisation des réseaux d'eau potable, en particulier dans les régions où la capacité administrative et les moyens sont limités. La Commission prévoit également un appui technique aux autorités locales pour la planification et la mise en œuvre de projets « prêts à déployer » dans ce domaine (approche dite « plug-and-play »).

La digitalisation, une opportunité pour l'eau

Dans sa stratégie pour la résilience de l'eau, la Commission européenne met en avant le rôle fondamental de la digitalisation et de l'intelligence artificielle pour moderniser la gestion de l'eau. Elle souligne que les outils numériques — comme les compteurs intelligents, les systèmes de détection de fuites, les modèles prédictifs, ou encore les jumeaux numériques — offrent un potentiel considérable pour anticiper les risques, optimiser les infrastructures et améliorer l'efficacité de l'utilisation de la ressource. Pourtant, leur adoption reste encore trop lente et inégale dans les États membres.

Pour y remédier, la Commission s'engage à lancer en 2026 un plan d'action spécifique pour la digitalisation du secteur de l'eau, avec deux grands volets : le soutien à la mise en œuvre de solutions numériques via la formation, le transfert technologique et le financement ; et la promotion du partage des données à travers des portails nationaux.

Par ailleurs, un « Copernicus Water Thematic Hub » sera créé en 2026 pour centraliser et faciliter l'accès aux produits d'observation de la Terre utiles à la gestion de l'eau. Ce guichet unique rassemblera données, outils et services issus du programme spatial européen pour les rendre plus accessibles aux administrations et aux acteurs de terrain.

Enfin, la stratégie prévoit que les capacités de simulation et de projection, comme celles des jumeaux numériques de l'océan et de la Terre (Destination Earth), soient rendues accessibles aux administrations nationales et locales d'ici 2030, afin de les aider à anticiper les évolutions du cycle de l'eau dans différents scénarios climatiques et d'usages.

AFFAIRES PUBLIQUES & EUROPÉENNES

Par son caractère transversal, la Stratégie pour la résilience de l'eau est un document bienvenu, au moment où l'Union européenne est confrontée à une situation d'urgence, avec l'indispensable mobilisation d'investissements pour faire face à l'ampleur des besoins.

Il reste maintenant à décliner de façon très concrète les mesures envisagées. L'enjeu sera notamment de déployer des financements européens, aussi bien dans le cadre de l'actuelle période de programmation (2021-2027) que dans le futur cadre financier pluriannuel 2028-2034.

Listes des actions prévues par la Commission

	ACTIONS	CALENDRIER
RESTAURER ET PROTEGER LE CYCLE DE L'EAU		
Définir, notamment par le biais de dialogues structurés avec les États membres, les priorités de mise en œuvre des directives-cadres sur l'eau et les inondations, en mettant l'accent sur la qualité et la quantité de l'eau.		2025-2026
Réviser la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin ».		2027
Élaborer des indicateurs de pénurie d'eau et un guide technique sur les plans de gestion de la sécheresse.		2026-2027
Pour lutter contre les principales sources de pollution : <ul style="list-style-type: none"> • Initiative publique-privée visant à réaliser une avancée technologique dans le domaine des méthodes réalisables et abordables de détection et d'élimination des PFAS et autres substances chimiques persistantes, si les partenaires adéquats sont trouvés. • Lancement d'une boîte à outils d'assistance à l'intention des États membres afin de soutenir les mesures visant à réduire la pollution par les nutriments, notamment grâce à une modélisation améliorée, des cartes interactives et des échanges de bonnes pratiques. 		2027 2026-2027
CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE INTELLIGENTE EN MATIÈRE D'EAU QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ, SOUTIEN LA COMPÉTITIVITÉ DE L'UE ET ATTIRE LES INVESTISSEURS		
Recommandation sur le principe « l'efficacité hydrique d'abord », lignes directrices et rapport de l'AEE sur le potentiel inexploité en matière d'efficacité hydrique.		2025-2026
Soutenir l'adoption de pratiques de réutilisation de l'eau au-delà du secteur agricole et réviser la réglementation relative à la réutilisation de l'eau.		2026-2028
<u>Approvisionnement public en eau :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la réduction des fuites, la modernisation des infrastructures et l'analyse approfondie des données. 		2025-2028
<u>Agriculture :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser l'utilisation des plans stratégiques de la PAC pour la résilience hydrique grâce au partage des connaissances et aux solutions innovantes promues par le réseau PAC de l'UE, le Partenariat européen d'innovation (EIP-AGRI), ainsi que par des services de conseil agricole améliorés et indépendants. • Au cours de la prochaine période de programmation, continuer à inciter les agriculteurs à améliorer les performances environnementales et climatiques de leurs exploitations, notamment en vue d'une meilleure gestion de l'eau. 		2025-2026
<u>Industrie et énergie :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer un projet pilote visant à promouvoir l'efficacité hydrique, y compris les technologies sans eau et à cycle fermé, dans certains pôles industriels. 		2025-2026

AFFAIRES PUBLIQUES & EUROPÉENNES

<ul style="list-style-type: none"> • Inclure la consommation d'eau parmi les paramètres d'un système commun de l'Union visant à évaluer la durabilité des centres de données et proposer des normes minimales de performance en matière de consommation d'eau. • Initiative publique-privée visant à réaliser une percée technologique dans le domaine des méthodes de refroidissement à sec réalisables et abordables, si les partenaires adéquats sont trouvés. 	
Promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière d'équilibre des ressources en eau douce, de comptabilisation des flux d'eau, d'efficacité hydrique et de comptage intelligent de l'eau dans tous les secteurs économiques.	A partir de 2025
Évaluer la qualité des données disponibles sur l'eau et, le cas échéant, présenter une proposition législative visant à introduire de nouveaux modules de comptes économiques environnementaux pour les comptes relatifs à l'eau.	D'ici la fin de l'année 2026
GARANTIR UN ACCES A UNE EAU PROPRE ET ABORDABLE POUR TOUS, RESPONSABILISER LES CONSOMMATEURS ET LES AUTRES UTILISATEURS	
Prendre en compte l'empreinte hydrique des produits lors de la définition ou de la mise à jour des exigences dans le cadre de l'ESPR et du label écologique de l'UE.	2025-2027
Promouvoir les meilleures pratiques en matière de sensibilisation du public et le rôle de la tarification de l'eau afin de favoriser l'utilisation rationnelle de l'eau, le recouvrement des coûts et le principe du pollueur-payeur, ainsi que la gouvernance nationale de l'eau qui s'y rapporte.	2026-2027
Renforcer les efforts en faveur de la résilience hydrique dans l'environnement bâti grâce au prochain programme de travail 2026-2027 de la nouvelle facilité européenne Bauhaus et au prochain plan pour le logement abordable.	2026
GOVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE POUR STIMULER LE CHANGEMENT	
Renforcer la mise en œuvre et lancer des dialogues structurés avec tous les États membres afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre de l'acquis communautaire dans le domaine de l'eau, sur la base des priorités clés en matière de mise en œuvre découlant de la dernière évaluation des plans de gestion des bassins hydrographiques et des risques d'inondation.	2025-2026
Dans le cadre de la communauté de pratique « Cohésion pour les transitions », organiser des échanges réguliers avec les régions, les villes et les autorités chargées de la gestion de l'eau afin de promouvoir le partage des meilleures pratiques en matière de « paysages éponges » et de coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau identifiées dans le cadre d'Interreg.	2025-2027
Lancer un visualiseur intégrant les données environnementales et les données relatives aux réseaux d'approvisionnement en eau et en énergie afin d'aider les États membres dans leurs efforts d'aménagement du territoire visant à identifier les zones les plus propices à une localisation gagnant-gagnant des activités industrielles à forte consommation d'eau.	2027

AFFAIRES PUBLIQUES & EUROPÉENNES

Créer un forum sur la résilience hydrique.	A partir de 2025
FINANCES, INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURES POUR ASSURER UN APPROVISIONNEMENT STABLE	
Lancement du programme « Eau » de la BEI et du mécanisme consultatif pour l'eau durable en coopération avec la Commission afin de renforcer l'aide aux emprunteurs potentiels et d'augmenter le nombre de projets en cours.	2025
Soutenir les États membres et les régions dans la réorientation des fonds de la politique de cohésion vers la résilience hydrique dans le cadre de la révision à mi-parcours.	2025
Mettre en place un accélérateur d'investissement dans la résilience hydrique.	2026-2027
Lancer une initiative « Corridors verts et bleus » pour soutenir la restauration des milieux écologiques et des infrastructures, notamment les rivières, les zones humides et les côtes, afin de rétablir le cycle de l'eau selon une approche « de la source à la mer ».	2027
Adopter une feuille de route pour les crédits nature afin d'exploiter le potentiel de ces instruments et d'encourager l'expansion de ces marchés.	2025
Utiliser l'instrument d'assistance technique pour aider les États membres à relever les défis liés à l'eau, en particulier ceux identifiés dans le cadre du semestre européen.	A partir de 2025
NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LA GESTION RAISONNABLE DE L'EAU	
Développer et mettre en œuvre les applications Destination Earth et EU Digital Twin of the Ocean pour la résilience hydrique, et d'ici 2030, mettre ces capacités à la disposition des administrations nationales et locales dans l'UE et au-delà.	2025-2030
Élaborer un plan d'action à l'échelle de l'UE sur la numérisation dans le secteur de l'eau, comprenant une initiative européenne sur les compteurs intelligents pour tous.	2026
Cadre financier pluriannuel 2028-2034.	2026
CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2028-2034	
Interface science-politique pour diffuser les résultats des projets de R&I financés par l'UE, par exemple par l'intermédiaire d'une plateforme de guichet unique.	2026
Stratégie de R&I pour la résilience dans le domaine de l'eau.	2026
Alliance industrielle intelligente dans le domaine de l'eau pour stimuler la compétitivité.	2026
Académie européenne de l'eau.	2026-2027
Communauté de la connaissance et de l'innovation (CCI) dans les secteurs et écosystèmes aquatiques, marins et maritimes dans le cadre de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT).	2026
Encourager la poursuite de la recherche et de l'innovation afin de promouvoir le dessalement durable.	2026
Le défi des technologies de l'eau, en coopération avec le CEI.	A déterminer
LA SECURITE ET LA PREPARATION POUR RENFORCER LA RESILIENCE COLLECTIVE	

AFFAIRES PUBLIQUES & EUROPÉENNES

Renforcer la résilience des infrastructures hydriques terrestres et en mer grâce à la mise en œuvre de la directive sur la résilience des entités critiques.	2025
Améliorer les systèmes d'alerte rapide et de surveillance en temps réel de l'UE en renforçant l'observatoire européen de la sécheresse et le système européen d'alerte pour les inondations du service Copernicus de gestion des urgences.	A partir de 2025
Adopter un plan européen d'adaptation au changement climatique.	2026
Renforcer la prévention des maladies infectieuses d'origine hydrique par la mise en œuvre du règlement (UE) 2022/2371 concernant les menaces transfrontières graves pour la santé.	A partir de 2022
AGIR A L'ECHELLE MONDIALE — MONTRER L'EXEMPLE, S'ENGAGER ET PRENDRE DES INITIATIVES	
Promouvoir la résilience dans le domaine de l'eau par l'intermédiaire de la stratégie « Global Gateway » en soutenant les initiatives prioritaires dans ce domaine et en renforçant l'engagement national et régional.	A partir de 2025
Renforcer la gouvernance mondiale de l'eau en participant aux discussions sur un futur cadre mondial de gouvernance de l'eau.	A partir de 2025
Favoriser la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau en soutenant l'adhésion à la convention des Nations unies sur l'eau.	A partir de 2025
Soutenir l'accès d'au moins 70 millions de personnes à une source d'approvisionnement en eau potable améliorée et/ou à des services d'assainissement améliorés, débloquer des investissements plus importants et stimuler la compétitivité de l'industrie de l'eau dans l'UE.	En cours
Accroître considérablement les investissements dans les solutions fondées sur la nature dans les infrastructures ou en liaison avec celles-ci.	A partir de 2026
Intégrer l'eau dans les processus internationaux, notamment les trois conventions de Rio sur le changement climatique, la diversité biologique et la désertification.	A partir de 2025
Améliorer la mise en œuvre des objectifs et cibles liés à l'eau ⁸⁰ du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.	En cours
Renforcer la participation de l'UE à la convention de Ramsar.	A partir de 2025
Renforcer la participation, entre autres, au G7, au G20, à la coalition pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, à l'initiative « Freshwater Challenge » (défi eau douce) et au dialogue de Bakou sur l'eau	A partir de 2025
Évaluer les besoins d'investissement de chaque pays candidat nécessaires à l'alignement sur l'acquis dans le domaine de l'eau.	A partir de 2026
Renforcer l'engagement au sein de l'Union pour la Méditerranée et du partenariat pour la Méditerranée bleue.	A partir de 2025

